



L'an deux mille seize et le VINGT QUATRE FEVRIER,
A la salle polyvalente de LA RUE SAINT PIERRE, à dix-huit heures, le Conseil communautaire légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Patrick CHAUVET, conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du code général des collectivités territoriales applicables en la matière.

Secrétaire de séance : Monsieur Fabrice OTERO

Etaients présents :

Communes	Délégués Titulaires		Délégués suppléants	
Bierville	Guy PRUVOST	Présent	Jean-Jacques BOUTET	Excusé
Blainville Crevon	Jean-Bernard DUPRESSOIR	Présent		
	Perrine SERANO	Excusée		
	Vincent DECORDE	Excusé		
Bois-Guilbert	Daniel BARBIER	Présent	Eric CHIVOT	Excusé
Bois-Heroult	Edouard DE PRADEL DE LAMAZE	Excusé	Eliane COEFFIER	Présente
Boissy	Rémy LEROY-DAVESNE	Excusé	Delphine DURAME	Présente
Bosc Bordel	Jean-Pierre ROUSSEAU	Présent	Fabienne VERHAEGHE	Présente
Bosc Edeline	Denis LEMBOUCHER	Excusé	Jean-Pierre HOUEL	Présent
Bosc Roger sur Buchy	Jacques SELLIER	Présent		
	Dominique ALIX	Présent		
Buchy	Patrick CHAUVET	Présent		
	Sandrine BOURGUIGNON	Présente		
	Pascal ROBINET	Présent		
	Michèle VALLOT	Excusée Donne pouvoir à S. BOURGUIGNON		
Cailly	Léon LEVASSEUR	Présent		
	Michel FAUVEL	Présent		

Catenay	Norbert CAJOT	Présent		
	Chantal DONCKELE	Excusée – pouvoir donné à N. CAJOT		
Ernemont sur Buchy	Jean CARPENTIER	Excusé	Dominique HOUEL	Présent
Estouteville Ecalles	Joël SAVARY	Présent	Jacques AMEDEE	Excusé
Héronnelles	Jean-Luc POYEN	Présent	Didier BLAINVILLE	Présent
La Rue Saint Pierre	Bruno LEGER	Présent		
	Daniel CHABE	Présent		
Longuerue	Corinne JOUTEL	Excusée	Joël FORTIER	Présent
Morgny la Pommeraye	Pascal SAGOT	Présent		
	Annick LANGLOIS	Présente		
	François CAPET	Excusé		
Pierreval	Paul GREVET	présent	Thierry AUVRAY	Présent
Rebets	Bernard CORBILLON	Présent	Dominique NEHOU	Excusé
Sainte Croix sur Buchy	Alain HERICHARD	Présent		
	Patrice NION	Présent		
Saint Aignan sur Ry	Jean-Pierre CARPENTIER	Présent	Jean-Claude DEMARES	Présent
Saint André sur Cailly	Eric AVENEL	Excusé-donne pouvoir à A. Lecoq		
	Ansbert LECOQ	Présent		
	Marie-Christine CHANUT	Présente		
Saint Germain des Essourts	Jean-Michel DUVAL	Présent	Dominique LEFAUX	Présent
Saint Germain sous Cailly	François DUPUIS	Présent	Christelle SCHOEGEL	Présente
Vieux Manoir	Pierre PALENNE	Présent		
	Fabrice OTERO	Présent		
Yquebeuf	Georges MOLMY	Présent	Stéphane VATELIER	Excusé

Assistaient :

Hélène LIMARE, responsable comptabilité RH
Céline MARECHAL, DGS

1. Nomination du secrétaire de séance et Validation du PV du 3 février 2016

M. CHAUVET, Président, procède à la nomination du secrétaire de séance : Monsieur Fabrice OTERO, Vice-Président, délégué de Vieux Manoir se propose.

M. CHAUVET demande l'approbation du compte-rendu du conseil communautaire du 3 février 2016.

Le conseil communautaire valide à l'unanimité, le procès-verbal.

2. Vote des comptes administratifs et comptes de gestion 2015 – Affectation des résultats

BUDGET LOCABAT – délibérations 2016-02-06 et 2016-02-07

Après lecture du compte administratif par M. Rousseau, doyen de l'assemblée, il est proposé au Conseil communautaire d'adopter le Compte administratif 2015 de LOCABAT pour les sommes de :

Fonctionnement : Dépenses : 21 787,57 €,
Recettes : 43 471,00 €,
Soit un excédent de l'exercice de + **21 683,43 €** plus un excédent antérieur reporté de + 32 445,08 €, soit un excédent cumulé de + **54 128,51 €** sur la section de fonctionnement.

Investissement : Dépenses : 14 456,10 €,
Recettes : 10 423,99 €
Soit un déficit de l'exercice de - **4032,11 €** de la section d'investissement, plus un déficit reporté de 4 270,99 € soit un déficit cumulé de – **8 303,10 €**, correspondant au besoin de financement pour l'exercice 2016.

A l'unanimité des membres présents, le conseil communautaire adopte le compte administratif 2015 de LOCABAT pour les sommes indiquées ci-dessus ainsi que le compte de gestion de la Trésorerie de Blainville-Crevon, en tous points concordants.

Affectation du résultat

Le compte administratif présente un déficit cumulé d'investissement de - 8 303,10 €, aucun reste à réaliser, un excédent cumulé de fonctionnement de 54 128,51 €

Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents décide :

- **D'affecter au compte 1068 la somme de 8 303,10 €**
- **De reporter le déficit d'investissement pour 8 303,10 € au compte 001**

D'affecter l'excédent de fonctionnement pour 45 825,41 € au compte 002

BUDGET HOTEL D'ENTREPRISES – délibérations 2016-02-08 et 2016-02-09

Après lecture du compte administratif par M. Rousseau, doyen de l'assemblée, il est proposé au Conseil communautaire d'adopter le Compte administratif 2015 de l'Hôtel d'entreprises pour les sommes de :

Fonctionnement : Dépenses : 86 107,36 €,
Recettes : 50 353,50 €,
Soit un déficit de l'exercice de + **35 753,86 €** plus un excédent antérieur reporté de 40 758,23 €, soit un excédent cumulé de **5 004,37 €** sur la section de fonctionnement.

Investissement : Dépenses : 6 811,88 €,
Recettes : 18 671,00 €
Soit un excédent de l'exercice de + **11 859,12 €** de la section d'investissement, plus un excédent reporté de + 92 581,98 € soit un excédent cumulé de + **104 441,10 €**, correspondant à la capacité de financement pour l'exercice 2016.

A l'unanimité des membres présents, le conseil communautaire adopte le compte administratif 2015 de l'HOTEL d'ENTREPRISES pour les sommes indiquées ci-dessus ainsi que le compte de gestion de la Trésorerie de Blainville-Crevon, en tous points concordants

Affectation du résultat

Le compte administratif présente un excédent cumulé d'investissement de + **104 441,10 €**, aucun reste à réaliser, un excédent cumulé de fonctionnement de + **5 004,37 €**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents décide :

- **De reporter l'excédent d'investissement pour 104 441,10 € au compte 001**
- **D'affecter l'excédent de fonctionnement pour 5 004,37 € au compte 002**

BUDGET EXPA – délibérations 2016-02-10 et 2016-02-11
--

Après lecture du compte administratif par M. Rousseau, doyen de l'assemblée, il est proposé au Conseil communautaire d'adopter le Compte administratif 2015 de l'EXPA pour les sommes de :

Fonctionnement : Dépenses : 780 443,45 €,
Recettes : 861 015,04 €,
Soit un excédent de l'exercice de + **80 571,59 €** plus un excédent antérieur reporté de + 182 676,62 €, soit un excédent cumulé de + **263 248,21 €** sur la section de fonctionnement.

Investissement : Dépenses : 806 877,53 €,
Recettes : 725 007,45 €
Soit un déficit de l'exercice de - **81 870,08 €** de la section d'investissement, plus un déficit reporté de 72 737,92 € soit un déficit cumulé de - **154 608,00 €**, correspondant au besoin de financement pour l'exercice 2016.

A l'unanimité des membres présents, le conseil communautaire adopte le compte administratif 2015 de l'EXPA pour les sommes indiquées ci-dessus ainsi que le compte de gestion de la Trésorerie de Blainville-Crevon, en tous points concordants

Affectation du résultat

Le compte administratif présente un déficit cumulé d'investissement de - **154 608,00 €**, aucun reste à réaliser, un excédent cumulé de fonctionnement de + **263 248,21 €**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents décide :

- **De reporter le déficit d'investissement pour 154 608,00 € au compte 001**
- **D'affecter l'excédent de fonctionnement pour 263 248,21 € au compte 002**

BUDGET CTOM – délibérations 2016-02-12 et 2016-02-13
--

Après lecture du compte administratif par M. Rousseau, doyen de l'assemblée, il est proposé au Conseil communautaire d'adopter le Compte administratif 2015 du CTOM pour les sommes de :

Fonctionnement : Dépenses : 1 143 968,78 €,
 Recettes : 1 221 258,19 €,
 Soit un excédent de l'exercice de + **77 289,41 €** plus un excédent antérieur reporté de + 113 473,28 €, soit un excédent cumulé de + **190 762,69 €** sur la section de fonctionnement.

Investissement : Dépenses : 91 044,89 €,
 Recettes : 131 590,93 €
 Soit un excédent de l'exercice de + **40 546,04 €** de la section d'investissement, plus un excédent reporté de 78 741,18 € soit un excédent cumulé de + **119 287,22 €**, correspondant à la capacité de financement pour l'exercice 2016.

A l'unanimité des membres présents, le conseil communautaire adopte le compte administratif 2015 du CTOM pour les sommes indiquées ci-dessus ainsi que le compte de gestion de la Trésorerie de Blainville-Crevon, en tous points concordants

Affectation du résultat

Le compte administratif présente un excédent cumulé d'investissement de + **119 287,22** des restes à réaliser de 50 000 € en dépenses et 68 € en recettes, un excédent cumulé de fonctionnement de + **190 762,69 €**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents décide :

- **De reporter l'excédent d'investissement pour 119 287,22 € au compte 001**
- **D'affecter l'excédent de fonctionnement pour 190 762,69 € au compte 002**

BUDGET CCME – délibérations 2016-02-14 et 2016-02-15
--

Après lecture du compte administratif par M. Rousseau, doyen de l'assemblée, il est proposé au Conseil communautaire d'adopter le Compte administratif 2015 de CCME pour les sommes de :

Fonctionnement : Dépenses : 1 355 148,00 €,
 Recettes : 1 751 991,34 €,
 Soit un excédent de l'exercice de + **396 843,34 €** plus un excédent antérieur reporté de + **821 184,79 €**, soit un excédent cumulé de + **1 218 028,13 €** sur la section de fonctionnement.

Investissement : Dépenses : 531 119,11 €,
 Recettes : 377 269,09 €
 Soit un déficit de l'exercice de - **153 850,02 €** de la section d'investissement, plus un déficit reporté de - **253 751,70 €** soit un déficit cumulé de **407 601,72€**, correspondant au besoin de financement pour l'exercice 2016.

A l'unanimité des membres présents, le conseil communautaire adopte le compte administratif 2015 de CCME pour les sommes indiquées ci-dessus ainsi que le compte de gestion de la Trésorerie de Blainville-Crevon, en tous points concordants

Affectation du résultat

Le compte administratif présente un déficit cumulé d'investissement de - **407 601,72 €**, des restes à réaliser en recettes pour un montant de 67 998 €, et en dépenses pour un montant de 62 000 € ainsi qu' un excédent cumulé de fonctionnement de + **1 218 028,13 €**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents décide :

- **D'affecter en 1068 la somme de 401 603,72 € pour 2016**
- **De reporter le déficit d'investissement pour 407 601,72 € au compte 001**
- **D'affecter l'excédent de fonctionnement pour 816 424,41 € au compte 002**

3. Débat d'orientation budgétaire

La présentation est opérée par Monsieur Léger, Vice Président en charge de l'Administration Générale et des Finances à partir d'un document distribué à l'ensemble de l'assemblée

- Un débat d'orientation 2016 « particulier » car la CCME est aux portes d'un changement de périmètre impactant de façon certaine ses compétences, ses projets, ses capacités financières et fiscales
- Le DOB 2016 s'appuiera donc sur le travail de prospective opéré pour la période 2015-2019 avec une mise à jour des projets et des évaluations financières sur l'année 2016
- Le DOB ne s'aventurera pas à opérer une prospective au-delà de 2016, l'évolution de périmètre et le transfert de nouvelles compétences amenant à revoir totalement les stratégies

Débat d'orientation budgétaire 2016

Étude prospective 2015 – 2019	Réalisé 2015	DOB 2016	Écart
Investissements récurrents			
Voirie 380 k€ / an - Sans emprunt	Conforme	Reconduit	-
Enveloppe investissement CCME 50 k€	Réalisé 13k€ (parc informatique, serveur, bureau)	Reconduit	- 37 k€
Enveloppe HE + locabat 6k€+6k€= 12k€	Réalisé : 0 k€	Reconduit	- 12 k€
Enveloppe CTOM 8 k€	Réalisé : 0k€ (-8k€)	Vestiaires : +40k€ en dépenses et 6 k € en recettes soit une charge de 34 k€	+26 k€



14

Débat d'orientation budgétaire 2016

Étude prospective 2015 – 2019	Réalisé 2015	DOB 2016	Écart
Compétences / services mis en place en 2015	correspond à -la MOE à 15 000 €, -50 000 € de VRD, - 250 000 € de bâtiment, -5% d'aléas soit 15 000 €, -le SPS et assurances à 20 000 €		correspond à -Subvention départementale 103 000 € et FCTVA
Service Urbanisme 65 k€ 2015 – 95 k€ au-delà	Conforme	Reconduction des 95 k€	
Investissement 2015 - 50 k€	10 k€ en inv (-40 k€)	Extension du siège : 350 k€ en dépenses et 160 k€ en recettes soit une charge de 190 k€	+ 150 k€
Aménagement numérique du territoire 106 k€/an	85 k€ (soit -21 k€)	6,2 k€ en fct 17 k€ en réseau collectif 140 k€ en sous répartiteur Soit 163 k€ (+57k€)	+36 k€



15

Débat d'orientation budgétaire 2016

Étude prospective 2015 – 2019		2015	2016	2017
Dépenses	Total	1 295 k€	7,3 k€	11,9 k€
	PA	5,1		
	MOE	107		
	VRD	1 110		
	Aléas	55,5		
	Frais de gestion	9,1		
	Suivi et frais commerciaux	9,1		
			Charges 2015 1093 k€ (1295 k€ - 202 k€)	Charges cumulées 2015-2016 5,95 5,95
Recettes	Total	202 k€	623 k€	198 k€
	Ventes des lots	122	303	198
	DETR	80	155	
	Subv Région		165	
			477,3 k€ (1302,3 k€ - 825 k€)	291 k€ (1315k€ - 1024k€)



16

Débat d'orientation budgétaire 2016

Réalisé 2015 et DOB 2016		2015	2016	2017
Dépenses	Total	13 k€	725 k€	5 k€
	PA	5	-	-
	MOE	8	25	-
	VRD	-	650	-
	Aléas	-	35	-
	Frais de gestion Suivi et frais commerciaux	-	7 8	2 3
		Charges 2015	Charges cumulées 2015-2016	Charges cumulées 2015 à 2017
		-59 k€ (13 k€-72 k€)	366 k€ (725 k€-300k€)	71 k€ (743 k€ - 672 k€) avec ventes 1/3 des lots
Recettes	Total	72 k€	300 k€	300 k€
	Ventes des lots	-	-	300
	DETR Subv Région	72	210 90	-



Un décalage dans la réalisation des travaux et par conséquent des ventes – la question de la trésorerie se pose donc pour cette année ; l'année 2017 verra les premières ventes

17

Débat d'orientation budgétaire 2016

Étude prospective 2015 – 2019	Réalisé 2015	DOB 2016	Écart
EXPA 2015-2016 Dépenses : 1302,3 k€ Recettes : 825 k€ Soit une charge de 477,3 k€	- 59 k€	425 k€ (725 k€-300k€)	-111,3 k€
Étude Fusion Pas intégrée dans la prospective	0	+20 k€	+20 k€



18

Bilan des écarts entre la prospective sur 2015-2016 / réalisé 2015 et prévu 2016	En k€
Voirie	-
Investissements CCME	-37
HE et LOCABAT	-12
CTOM	+26
Urbanisme	+150
Aménagement numérique	+36
Fusion	+20
Sous-total 1	+183
EXPA fin 2016	-111,3
Sous-total 2	+71,7
Au delà de 2016	Environ 600 000 € de ventes de lots

Les principales questions et interventions :

Monsieur CHAUVET met en exergue, en prenant appui sur le vote des comptes administratifs qui vient d'être opéré, **les marges de manœuvres que la CCME a réussi à construire** ces dernières années en s'appuyant sur un travail de prospective.

Sur l'extension du siège, Monsieur CHAUVET précise que le DOB ne prend pas en compte la possible subvention provenant de la DETR.

Sur la question du numérique, Monsieur HOUEL souligne que la technologie va plus vite que les projets d'infrastructures et que nous pourrions être « dépassés » avant même d'avoir terminé les travaux liés à la fibre. Il prend en exemple la solution du numérique mobile.

Monsieur MOLMY fait état d'un groupe de travail « smart cities » auquel il participe et où les expériences exposées démontrent qu'à moyen terme l'ensemble des réseaux eau, électricité, transport seront gérés par internet. A court terme, il prend l'exemple du Grand Lyon où la tablette numérique est aujourd'hui un véritable outil de gestion aussi bien en administratif qu'en technique.

4. Informations diverses

Monsieur CHAUVET fait un retour sur les subventions départementales accordées (voirie 2014, 2015 et extension du siège)

- Voirie 2014 : 81 000 €
- Voirie 2015 : 92 000 €
- Extension siège : 104 000 €

Dossier n° 1 – Extension du parc d'activités :

Monsieur Otéro informe le conseil du lancement de l'appel d'offres travaux extension parc d'activités. Nous passons enfin en phase opérationnelle ; il rappelle que la volonté d'étendre la zone actuelle a été exprimée en 2007 par le conseil communautaire.

- Retour des offres prévu le 18 mars 2016 – ouverture des plis prévue le 21 mars
- Prochaines étapes :

- Recrutement d'un coordinateur sécurité
- Dépôt du modificatif du permis d'aménager et du dossier de déclaration loi sur l'eau – en cours d'élaboration
- Consultation des domaines (en cours)
- Pré-commercialisation

Dossier n° 2 - Extension du siège :

Monsieur Léger informe que le dépôt du permis de construire de l'extension siège a été opéré – L'élaboration du DCE est en cours.

1. Questions diverses

Monsieur CHAUVET fait un retour la réunion des Présidents et Vice-Présidents qui a eu lieu à Martainville le 23 février. 3 chargés de mission de la DRFIP étaient présents pour présenter l'étude d'impact en matière fiscale et financière sur une fusion à l'échelle des trois intercommunalités du Pays entre Seine et Bray. Cette étude a permis de mettre en lumière qu'il n'y avait pas de difficultés techniques à cette fusion et qu'elle permettait de dégager des marges de manœuvre intéressantes pour mener des projets d'envergure (CAF nette estimée à 1,2 million)

La séance est levée à 20h15

Le Président

Le Secrétaire

Les délégués communautaires :

Communes	Délégués Titulaires		Délégués suppléants	
Bierville	Guy PRUVOST		Jean-Jacques BOUTET	
Blainville Crevon	Jean-Bernard DUPRESSOIR			
	Perrine SERANO			
	Vincent DECORDE			
Bois-Guilbert	Daniel BARBIER		Eric CHIVOT	
Bois-Herout	Edouard DE PRADEL DE LAMAZE		Eliane COEFFIER	
Boissay	Rémy LEROY-DAVESNE		Delphine DURAME	
Bosc Bordel	Jean-Pierre ROUSSEAU		Fabienne VERHAEGHE	
Bosc Edeline	Denis LEBOUCHER		Jean-Pierre HOUEL	
Bosc Roger sur Buchy	Jacques SELLIER			
	Dominique ALIX			
Buchy	Patrick CHAUVET			
	Sandrine BOURGUIGNON			
	Pascal ROBINET			
	Michèle VALLOT			
Cailly	Léon LEVASSEUR			
	Michel FAUVEL			
Catenay	Norbert CAJOT			
	Chantal DONCKELE			
Ernemont sur Buchy	Jean CARPENTIER		Dominique HOUEL	
Estouteville Ecalles	Joël SAVARY		Jacques AMELEE	
Héronnelles	Jean-Luc POYEN		Didier BLAINVILLE	
La Rue Saint Pierre	Bruno LEGER			
	Daniel CHABE			
Longuerue	Corinne JOUTEL		Joël FORTIER	

Morgny la Pommeraye	Pascal SAGOT			
	Annick LANGLOIS			
	François CAPET			
Pierreval	Paul GREVET		Thierry AUVRAY	
Rebets	Bernard CORBILLON		Dominique NEHOU	
Saint Croix sur Buchy	Alain HERICHARD			
	Patrice NION			
Saint Aignan sur Ry	Jean-Pierre CARPENTIER		Jean-Claude DEMARES	
Saint André sur Cailly	Eric AVENEL			
	Ansbert LECOQ			
	Marie-Christine CHANUT			
Saint Germain des Essourts	Jean-Michel DUVAL		Dominique LEFAUX	
Saint Germain sous Cailly	François DUPUIS		Christelle SCHOEGL	
Vieux Manoir	Pierre PALENNE			
	Fabrice OTERO			
Yquebeuf	Georges MOLMY		Stéphane VATELIER	